

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 4310 MARDI 9 AOÛT 2022

DIPLOMATIE

Antony Blinken attendu ce mardi à Kinshasa



Le VPM Christophe Lutundula et le secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken

Attendu ce 9 août en milieu d'après-midi, le secrétaire d'Etat américain sera reçu en début de soirée, à la cité de l'Union africaine, par le président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo. Les deux personnalités auront un tête-à-tête de près d'une heure avant une rencontre bilatérale des délégations congolaise et américaine.

Au cours de ces rencontres, le président Félix Tshisekedi ne manquera certainement pas d'évoquer des questions de partenariat stratégique entre la RDC et les Etats-Unis. Le dernier rapport d'experts de l'ONU sur l'invasion des troupes rwandaises muées au M23 ne manquera pas non plus d'être abordé. [Page 5](#)

ASSEMBLÉE NATIONALE

Jean-Marc Kabund refuse de répondre à l'invitation de Christophe Mbozo



Le député national et ex-vice-président de l'Assemblée nationale, Jean-Marc Kabund, a refusé de répondre à l'invitation que le président de la chambre basse du Parlement congolais, Christophe Mbozo, lui a lancé afin d'être entendu en rapport avec l'affaire le

concernant et pendante devant la justice. Il ne se dit pas prêt à « accompagner le bureau de la chambre basse du Parlement dans ce qu'il qualifie d'une forfaiture qui s'apparente à une messe noire déjà dite » consistant à le museler. [Page 3](#)

KONGO CENTRAL

Le gouvernement provincial balaie les rumeurs sur la présence des militaires rwandais

Le ministre provincial du Kongo central chargé de l'Intérieur a conduit, le week-end dernier, une mission dans les districts des Caractères et de la Lukaya. Dépêchée par le gouverneur de cette province,

cette mission devrait vérifier les rumeurs de plus en plus persistantes sur la présence des militaires rwandais dans certains coins du Kongo central. Il en ressort que toutes ces rumeurs paraissent non

fondées et visent simplement à crucifier l'autorité provinciale qui, pour l'heure, est animée d'un seul souci, celui de booster l'économie de sa province longtemps plongée dans le gouffre. [Page 5](#)

LÉOPARDS A

Sébastien Desabre travaillera avec Mwinyi Zahera et Dauda Lupembe

La Fédération congolaise de football association a annoncé, le 6 août, la nomination du technicien français Sébastien Desabre au poste de sélectionneur des Léopards de la République démocratique du Congo. Il succède ainsi à l'Argentin



Hector Cuper. Le nouveau sélectionneur des Léopards n'est plus entraîneur de Niort en L2 française et va travailler pendant les trois ans de son contrat avec ses deux vacataires ainsi que les deux assistants congolais. [Page 6](#)

ÉDITORIAL

Apatridie

La République du Congo a franchi une nouvelle étape dans la bataille contre l'apatridie avec l'adoption la semaine dernière par le Conseil des ministres d'un projet de décret portant création, attributions, organisation et fonctionnement du comité technique institutionnel d'éradication du phénomène.

Une fois adopté par le Parlement et promulgué par le chef de l'Etat, ce texte permettra au Congo de disposer d'un instrument pour identifier les apatrides, déterminer leur statut et assurer leur protection. Question d'apporter des réponses adaptées à cette problématique.

Selon la Convention de New York du 28 septembre 1954, un apatride est « une personne qu'aucun Etat ne considère comme son ressortissant par l'application de sa législation ». Cette définition suffit pour mesurer l'angoisse des personnes dépourvues de nationalité.

Une situation inconfortable dont la résolution appelle l'engagement des pouvoirs publics, l'implication de la société civile et des partenaires concernés par la question, au-delà de la mise sur pied d'un comité technique spécialisé.

Mais, les actions doivent être entreprises dans le sens de la sensibilisation, de l'encouragement des enregistrements des naissances et de la disponibilisation des registres d'état civil en particulier dans les fins fonds des régions où la population a du mal à déclarer les nouveau-nés. C'est de la sorte que le comité remplira son rôle.

Le Courrier de Kinshasa

RDC-RWANDA

La France appuie la facilitation des Nations unies dans leur différend

L'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de France en République démocratique du Congo, M. Bruno Aubert, a été reçu en audience, le 6 août, à la Cité de l'Union africaine, par le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo.



L'ambassadeur M. Bruno Aubert reçu par le président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo

Outre le projet de coopération bilatérale entre Paris et Kinshasa dans le cadre de la Monusco, l'entretien entre le chef de l'Etat congolais et le diplomate français a tourné autour de la situation sécuritaire sous-régionale marquée par la résurgence de la guerre d'agression menée par

le mouvement terroriste du M23 avec l'appui du Rwanda voisin. Évoquant le rapport des experts des Nations unies qui confirme le soutien du Rwanda aux terroristes du M23, le diplomate français a exprimé sa satisfaction d'avoir des éléments qui permettent au pro-

cessus diplomatique d'avancer et de renforcer la main, ainsi que le rôle des instances des Nations unies comme facilitatrices des différends entre les deux parties. Pour rappel, Bruno Aubert, âgé de 65 ans, est en poste à Kinshasa depuis le 12 octobre 2021.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane

Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olaboure
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ASSEMBLÉE NATIONALE

Jean-Marc Kabund refuse de répondre à l'invitation de Christophe Mboso

Le député ne se dit pas prêt à « accompagner le bureau de la chambre basse du Parlement dans une forfaiture qui s'apparente à une messe noire déjà dite » consistant à le museler.

Le député national et ex-vice-président de l'Assemblée nationale, Jean-Marc Kabund, a refusé de répondre à l'invitation lui lancée par le président de la chambre basse du Parlement congolais, Christophe Mboso, afin d'être attendu en rapport avec l'affaire le concernant et pendante devant la justice. « *Je ne saurais (vous) accompagner dans une forfaiture qui s'apparente à une messe noire déjà dite consistant à me museler* », a réagi Jean-Marc Kabund.

Ce député national, qui dénonce la violation de manière spectaculaire de ses droits en tant qu'élus du peuple, fustige également la précipitation avec laquelle le bureau conduit par Christophe Mboso traite ce dossier qui le concerne.

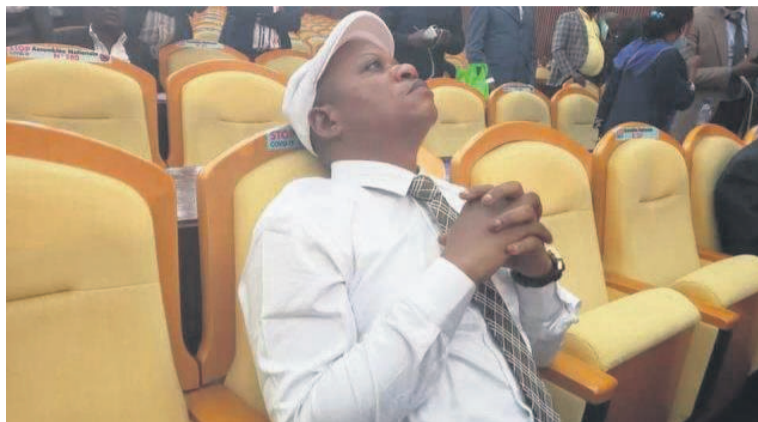
« *Le bureau ne devra pas statuer précipitamment sur la demande d'autorisation des poursuites et*

de la levée de mes immunités aussi longtemps que l'instruction judiciaire est en cours », a fait savoir Jean-Marc Kabund.

Kabund déjoue le piège de Mboso

Le président de la chambre basse du Parlement attendait le député Kabund, le lundi 8 août. Dans une nouvelle invitation adressée le week-end dernier à Jean-Marc Kabund, Christophe Mboso l'avait invité à se présenter dans la salle de conférences des présidents au Palais du peuple, accompagné d'un ou deux de leurs collègues députés ou de ses avocats. Cet échange devrait tourner autour de l'examen de la requête du procureur général près la Cour de cassation qui sollicite la levée des immunités de cet élu du Mont-Amba.

Pour Jean-Marc Kabund, qui remonte les bretelles au président de son institution, le Parquet général



Jean-Marc Kabund au Palais du peuple DR

près la Cour de cassation n'a pas encore clôturé l'instruction judiciaire ouverte à la suite de l'autorisation d'instruction lui accordée par le bureau de l'Assemblée nationale. Pour l'ex-vice-président de l'Assemblée nationale, le Parquet général près la Cour de cassation n'est pas encore suffisamment éclairé sur les infractions, qui ne sont, par ailleurs, pas cristallisées. Jean-Marc Kabund reproche, en outre, à Christophe Mboso d'avoir refusé de lui transmettre le réqui-

sitoire du procureur général. Pour lui, ce document lui aurait permis de mieux préparer sa défense devant le bureau de l'Assemblée nationale. Et de noter que ce refus est contraire à la pratique parlementaire et viole le règlement intérieur de l'organe délibérant.

« *Il ne vous est donc pas demandé d'être dans la peau du procureur général mais de tenir compte que l'instruction judiciaire se poursuit et que c'est à tort d'évoquer l'article 151, alinéa 2 de la*

Constitution », a dit Kabund dans une lettre adressée à Christophe Mboso.

Il est rappelé que Jean-Marc Kabund s'est déjà présenté à deux reprises au parquet près la Cour de cassation pour être auditionné. Le 28 juillet, il avait été auditionné mais, le 2 août, il n'avait pas été auditionné à la suite de l'absence du procureur. Cette audition a, à l'issue de ce raté, été renvoyée au 9 août prochain. Jean-Marc Kabund est poursuivi pour outrage au chef de l'Etat, imputations dommageables et injures publiques, suite aux propos tenus lors de sa conférence de presse du lundi 18 juillet dernier, au cours de laquelle il avait notamment annoncé la création de son parti politique, l'Alliance pour le changement, et son entrée officielle dans l'opposition à Félix Tshisekedi.

Lucien Dianzenza

MBANDAKA

Un robot roulage pour réguler la circulation

La Fondation Widal, œuvre du ministre d'État de l'Aménagement du Territoire, vient une fois de plus de faire un don qui restera gravé dans la mémoire collective de la population de Mbandaka dans la province de l'Equateur.

Répondant à l'appel du chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, celui de soutenir toutes les initiatives de développement des provinces à l'instar du programme de développement de cent quarante-cinq territoires, la Fondation Widal vient de remettre à la province de l'Equateur un robot roulage qui va désormais réguler la circulation dans la ville de Mbandaka.

La cérémonie de remise officielle de cette œuvre fabriquée localement à Kinshasa, grâce à l'ingéniosité des Congolais, a été présidée par le gouverneur de la province de l'Equateur, Bobo Boloko, dans l'enceinte de la division provinciale de la Santé. C'était en présence notamment du maire de la ville, du représentant de l'Assemblée provinciale, des représentants des forces armées et de la Société civile. Prenant la parole en pre-

mier, le représentant de la coordinatrice nationale de la Fondation Widal, Mme Deborah Loando, Timothée Isambo a souligné que ce don est un signe très éloquent que la population accorde à la Fondation Widal de mener ses actions très librement dans la province de l'Equateur. Il a, par ailleurs, rendu un vibrant hommage au chef de l'Etat et au gouverneur de la province pour avoir accepté que ce robot soit installé à Mbandaka, grâce à la Fondation Widal. Pour sa part, le n°1 de la province de l'Equateur a remercié la Fondation Widal qui ne cesse d'étonner les mbandakais à travers ses multiples œuvres sociales dans le développement de la province de l'Equateur. Il a saisi cette occasion pour inviter d'autres personnes de bonne volonté d'emboîter le pas de la Fondation Widal pour contribuer au déve-



Un robot roulage réglementant la circulation routière à Mbandaka

loppement de la province. « L'heure n'est plus au discours mais aux actions. Si vous aimez la province, venez aussi mettre vos œuvres

ici comme l'a fait Widal », a déclaré le patron de l'exécutif provincial. Notons que c'est une première dans l'histoire de la province de

l'Equateur qu'un robot roulage soit placé dans la ville. La satisfaction de la population a été à son comble.

Blandine Lusimana

INTERVIEW

Distel Zola : « Notre fondation œuvre en faveur des enfants vulnérables en RDC »

Le footballeur international congolais, Distel Zola, qui vient de finir son contrat au sein du club de football de Charlotte FC (Etats-Unis), a récemment séjourné en RDC, dans le cadre des activités de sa fondation « Banazola » organisées avec le PAM. Formé à l'AS Monaco, où il a débuté comme professionnel, Distel Zola a joué au Stade Lavallois, à l'AS Nancy-Lorraine, au Havre, à Châteauroux, à Samsun (Turquie), à Tours FC, à El Paso (Etats-Unis) et à Charlotte Independence (Etats-Unis).

Le Courrier de Kinshasa : à travers votre fondation « Bana Zola », vous avez organisé à Kinshasa un tournoi de football pour la sensibilisation au sport, à la santé et à la nutrition. Pourquoi le choix de ces thèmes ? Et quel est le bilan de ce tournoi ?

Distel Zola : Notre fondation œuvre en faveur des enfants vulnérables en République démocratique du Congo (RDC), à travers le social et le sport. Notre partenariat avec le programme alimentaire mondiale (PAM) et l'AS Monaco FC avait pour objectif de mettre en avant les valeurs du sport et de la nutrition. La réussite a été totale et on a donné de l'espoir aux enfants, garçons et filles. La présence de Dieumerici Mbokani dans la commune de Lemba était juste exceptionnel. Le PAM a pu intervenir et sensibiliser les jeunes. L'objectif a été atteint et c'est une satisfaction pour Banazola.

LCK : Vous avez également séjourné à Kalemie avec le PAM. Quel était l'objectif de ce séjour ?

DZ : L'objectif de ce séjour à Kalemie était de visiter la cantine scolaire installée par le PAM à l'école de



Distel Zola, à gauche, en compagnie de l'international Dieumerici Mbokani et de la représentante du PAM

Kabanga et aussi de visiter l'hôpital de Kakomba que le PAM soutient.

LCK : Quelles sont les autres activités menées par votre fondation ?

DZ : Cela fait un an que Banazola existe. Durant cette année, nous avons rénové l'école de Yolo Saint-Gabriel, assisté les orphelinats de Secam au quartier UPN et Tumaini dans la commune de Kimbanseke. Nous travaillons en collaboration avec la pédiatrie de Kalembe Lembe via des dons en matériel et des dons financiers. Nous

sommes également en train d'installer une bibliothèque dans l'école de Yolo Saint-Gabriel. Notre but est de construire une structure d'urgence pour les enfants en difficulté et une structure de football. Nous faisons appel à la générosité de tous

LCK : Vous avez récemment séjourné en Guinée, sur invitation des frères Pogba. Comment s'est déroulé le séjour ? Et quel était son objectif ?

DZ : J'ai été invité par la famille Pogba, car j'ai évolué à Tours avec Mathias,

le frère de Paul Pogba. Le séjour s'inscrivait dans le cadre du match de gala livré pour le compte de la deuxième édition de l'événement caritatif « 48h pour la Guinée ». J'ai découvert un beau pays et une culture différente. C'était un séjour très enrichissant.

LCK : Vous avez joué en France, en Turquie et aux Etats-Unis. Quelles sont les différences majeures de ces trois championnats ? Comment avez-vous vécu ces différentes expériences ?

DZ : Le football est universel, chaque pays a sa caractéristique. En France, c'est la tactique et la technique. En Turquie, le physique et l'offensif. Aux Etats-Unis, c'est un football en développement basé sur la force et la vitesse. J'ai eu la chance de voyager dans le monde grâce au football et j'ai énormément appris.

LCK : Que pensez-vous des performances de l'équipe nationale de la RDC aujourd'hui ? Quel pourrait être votre apport ?

DZ : Aujourd'hui, les résultats sont négatifs. International que je suis, je connais bien cette équipe. Le renouveau passera par le choix d'un bon sélectionneur et par une plus grande professionnalisation de la Linafoot.

LCK : Comment voyez-vous votre avenir sportif ?

DZ : Je suis en période de reconversion. Mon but est d'aider les jeunes africains à devenir des hommes et des sportifs, car le Congo regorge de talents. L'idée est de continuer nos actions de la Fondation « Banazola » afin de devenir un vrai acteur social au Congo.

Patrick Ndongidi

**UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



www.lesdepechesdebrazzaville.fr

DIPLOMATIE

Le secrétaire d'Etat américain Antony Blinken attendu ce mardi à Kinshasa

Après Pretoria en Afrique du Sud, Kinshasa sera la deuxième étape de la tournée africaine du secrétaire d'Etat américain, Antony J. Blinken.

Attendu ce 9 août en milieu d'après-midi, le secrétaire d'Etat américain sera reçu en début de soirée, au nouveau Palais présidentiel du Mont Ngaliema par le président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, rapporte une dépêche de la cellule de communication de la Présidence.

Les deux personnalités auront un tête-à-tête de près d'une heure avant une rencontre bilatérale des délégations congolaise et américaine. Au cours de ces rencontres, le président Félix Tshisekedi ne manquera certainement pas d'évo-



Christophe Lutundula et Antony Blinken

quer des questions de partenariat stratégique entre la RDC et les Etats-Unis.

Le dernier rapport d'experts de l'ONU sur l'in-

vasion des troupes rwandaises muées au M23 ne manquera pas d'être abordé. Le vice-Premier ministre, Christophe Lutundula, le directeur de

cabinet Guylain Nyembo et le mandataire spécial Serge Tshibangu sont parmi les officiels congolais qui assisteront à ladite rencontre bilatérale.

A l'issue de ces deux rencontres, le secrétaire d'Etat Anthony Blinken et le vice Premier ministre des Affaires étrangères, Christophe Lutundula, donneront un point de presse conjoint au chapiteau de la Cité de l'Union africaine devant une quarantaine des journalistes américains et congolais. Ce point de presse sera diffusé en direct sur les antennes de la RTNC. Le mercredi 10 août, M. Blinken aura d'autres rencontres, notamment à la Primature, avant de s'envoler pour le Rwanda.

Alain Diasso

KONGO CENTRAL

Le gouvernement provincial balaie les rumeurs sur la présence des militaires rwandais

Le ministre provincial du Kongo central chargé de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières, Papy Mambo Luamba, a conduit, le week-end dernier, une mission dans les districts des Caractères et de la Lukaya. Dépêchée par le gouverneur de cette province, Guy Bandu Ndungidi, cette mission devrait vérifier les rumeurs de plus en plus persistantes sur la présence des militaires rwandais dans certains coins du Kongo central et faire rapport au gouvernement provincial.

A l'issue de la descente sur le terrain, le ministre Papy Mambo Luamba a indiqué que toutes ces rumeurs délibérément orchestrées sur la présence des militaires rwandais dans le sol du Kongo central paraissent non fondées. « C'est du canular pur et simple, dans le seul but primordial de crucifier l'autorité provinciale qui, pour l'heure, est animée d'un seul souci, celui de booster l'économie de sa province longtemps plongée dans le gouffre », a-t-il fait savoir.

Pour le ministre Papy Mambo Luamba, tous ces soi-disant suspects pointés du doigt par le commun de mortels sont des effectifs réels des Forces armées de la République démocratique du Congo (Fardc). Il s'agit, selon ce membre du gouvernement provincial, des Congolais d'origine identifiés comme tel depuis 2018 dans ces différents postes où ils étaient envoyés par leurs hiérarchies dans le cadre de la sécurisation des élections générales qu'a connues le pays cette année-là. « Les mi-

litaires Banyamulengue dans l'armée congolaise sont presque partout au Kongo central, entre autres à la Base militaire de Kitona, à la Garnison militaire de Mbanza-Ngungu voire à Matadi », a souligné le ministre Mambo cité par Okapinews.net.

Des éléments de la Brigade militaire de l'Unité médicale d'Intervention rapide

S'agissant de la présence des militaires cagoulés au niveau du territoire de Madimba, le ministre provincial ayant l'Intérieur, la Sécurité et les Affaires coutumières dans ses attributions a une fois de plus éclairé l'opinion, en qualifiant de l'intoxces rumeurs qui, selon lui, n'avaient aucun fondement véridique. Pour

Papy Mambo Luamba, ces militaires cagoulés sont des éléments de la Brigade militaire de l'Unité médicale d'Intervention rapide qui assuraient la sécurité de l'épouse de leur commandant, le colonel-médecin Mukoko Bénédicte. « Il s'agit de l'adjudant Mwendé Mupumu Richard et du soldat de 2e classe Kazadi Yanick, tous deux détenteurs d'une feuille de route collective et d'un ordre de mission de cinq jours signé en bonne et due forme par l'administrateur du territoire de Madimba », a précisé le ministre provincial. Et de noter que leur mission ayant déjà pris fin, ces militaires sont tous rentrés à Kinshasa.

Il est rappelé que des rumeurs de plus en plus persistantes ont der-

nièrement circulé dans plusieurs milieux de la communauté Ne-Kongo faisant état de la présence des militaires rwandais dans certains coins de la province du Kongo central, dont deux territoires dans lesquels la présence de ces hommes suspects en armes dont la morphologie s'apparente à la race nilotique assimilée aux tutsis ont été beaucoup plus cités. Il s'agit notamment du territoire de Mbanza-Ngungu et plus spécialement des localités de Mbanza-Ngoyo et de Kimaza faisant parties respectivement des secteurs de Ntimansi et de Boko, ainsi que la cité de Gombe-Matadi et le territoire de Madimba, plus précisément le quartier Carrière de la Cité de Kintanu.

Lucien Dianzenza

« **Les militaires Banyamulengue dans l'armée congolaise sont presque partout au Kongo central, entre autres à la Base militaire de Kitona, à la Garnison militaire de Mbanza-Ngungu voire à Matadi** »

LÉOPARDS A

Sébastien Desabre travaillera avec Mwinyi Zahera et Dauda Lupembe

Désigné nouveau sélectionneur des Léopards, Sébastien Desabre n'est plus entraîneur de Niort en L2 Française, et va travailler pendant les trois ans de son contrat avec la RDC, avec ses deux vacataires, ainsi que les deux assistants congolais.

La Fédération congolaise de football association (Fécofa) a annoncé, le 6 août, la nomination du technicien français Sébastien Desabre au poste de sélectionneur des Léopards de la République démocratique du Congo (RDC). Il succède à l'Argentin Hector Cuper. Mais le club de Ligue 2 français Chamois Niortais a une première fois rejeté l'annonce parue dans le site officiel de la Fécofa.

Mais quelques heures après, Sébastien Desabre, lui-même, a confirmé l'annonce de l'instance faîtière du football congolais dans un tweet. « Je suis heureux de vous annoncer que je suis le nouveau sélectionneur de la RDC. Je remercie la direction de Chamois Niortais, les joueurs, le staff, l'ensemble du club

et les supporters pour les deux enrichissantes années », a déclaré l'ancien sélectionneur des Cranes d'Ouganda qui a signé pour une durée de trois ans. Entre-temps, la direction du Niort a annoncé un accord trouvé pour la résiliation du contrat du jeune technicien de 46 ans après deux ans de service. En effet, il était arrivé sur le banc de Chamois Niortais en 2020, à la fin de son bail avec l'Ouganda.

Selon footrdc.com, citant le secrétaire général adjoint de la Fécofa, Patrice Mangenda, Sébastien Desabre « percevra un salaire variant entre 40 mille et 45 mille dollars américains, presque 10 mille de point que son prédécesseur Hector Cuper ». Le site sportif ajoute que le technicien français partagera ce sa-



laire avec ses deux vacataires, un préparateur physique et un assistant vidéo. Et en dépit de ses deux vacataires, le technicien français va aussi travailler avec les deux assistants congolais laissés par Hector Cuper, notamment Mwinyi Zahira et Dauda

Sébastien Desabre succède à Hector Cuper au poste de sélectionneur des Léopards

Lupembe. Selon Patrice Mangenda, Desabre n'a pas l'objectif de qualifier les Léopards pour la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Côte d'Ivoire 2023, au regard de deux premières journées chaotiques des éliminatoires, défaite à do-

micile face au Gabon en première journée, et face au Soudan à Khartoum en deuxième journée. La Fécofa attend de Desabre la construction d'une équipe compétitive afin de se qualifier pour la phase finale de la CAN 2025.

Martin Enyimo

FOOTBALL-TRANSFERTS

Jordan Ikoko en Chypre, Glody Lilepo à Al Hilal, Fabrice Ngoma au Koweït

A quelques jours de la clôture du mercato d'été, les mouvements de transferts s'intensifient pour les joueurs congolais.



Jordan Ikoko

Annoncé à l'Apoel Limassol, le latéral droit international Jordan Ikoko (28 ans) a quitté Ludogorets Razgrad en Bulgarie, libre, pour un autre club de D1 Chypre, le Pafos FC. Le club a annoncé la nouvelle sur ses réseaux sociaux. Le joueur formé au Pa-

ris-Saint-Germain et passé par US Créteil-Lusitanos, Le Havre AC, RC Lens et EA Guingamp a évolué pendant quatre saisons au club bulgare et remporté trois titres et des participations à la Ligue des champions. Il va donc apporter son expérience des com-

pétitions européennes. L'attaquant international A' Glody Lilepo Makabi a officiellement rejoint la formation d'Al Hilal Omdurman au Soudan. Le club soudanais l'a annoncé sur ses réseaux sociaux. Lilepo débarque à Khartoum après l'arrivée de l'entraîneur Florent Ibenge en provenance de Renaissance sportive de Berkane. Ce sera la première expérience de l'ancien attaquant de Renaissance du Congo à l'étranger, mais sous le coaching de son ancien entraîneur dans V.Club.

Pour sa part, le milieu défensif Fabrice Ngoma Lwamba (28 ans) a quitté le Raja Athletic Club de Casablanca au Maroc pour



Fabrice Ngoma

la formation de Fahaheel Club du Koweït. Ce club a fini 7^e sur 10 clubs lors de la dernière saison du championnat koweïtien avec 18 points. Cette formation effectue sa pré-saison actuellement en Turquie. Il a paraphé un contrat d'une saison. Courtisé par Al Hilal du Soudan, Kaizer Chiefs d'Afrique du Sud, et

quelques clubs au Qatar, l'ancien joueur de V.Club a donc choisi le Koweït où a évolué la saison dernière l'attaquant international Dieumerici Mbokani. Ce sera son quatrième championnat après avoir évolué en République démocratique du Congo, au Nigeria et au Maroc.

M.E.

TCHAD

Les autorités lancent le dialogue national

Le chef de la junte au Tchad, Mahamat Idriss Déby Itno, a signé, le 8 août, au Qatar un accord avec une quarantaine de factions rebelles sur l'ouverture d'un dialogue national pour la paix le 20 août à N'Djamena, mais deux des principaux groupes rebelles ont refusé d'y prendre part.

L'arrangement, censé ouvrir la voie au retour à un pouvoir civil a été qualifié de « moment clé pour le peuple tchadien » par le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres, qui s'est exprimé dans une vidéo diffusée lors de la cérémonie officielle à Doha. Le chef de l'ONU a néanmoins insisté sur la nécessité d'un dialogue « inclusif » pour que celui-ci puisse réussir.

Après des négociations qu'il a qualifiées d'« ardues », le président de la Commission de l'Union africaine, le Tchadien Moussa Faki Mahamat, a vanté des discussions pour « transcender des divi-

sions devenues anachroniques ».

En effet, depuis cinq mois, différents acteurs tchadiens négocient sous l'égide de l'émirat du Golfe pour mettre fin à des décennies de troubles et d'instabilité dans ce pays de 16 millions d'habitants qui a connu plusieurs coups d'Etat.

Au lendemain de la mort du président Idriss Déby Itno, tué au front contre des rebelles en avril 2021, son fils, le général Mahamat Idriss Déby Itno, avait été proclamé président à la tête d'un Conseil militaire de transition. Il avait aussitôt promis des élections libres et démocratiques dans

un délai de dix-huit mois, après un « dialogue national inclusif » avec l'opposition politique et les innombrables mouvements rebelles.

Si le général Mahamat Idriss Déby Itno a exceptionnellement accepté de se rendre à Doha, Mahamat Mahdi Ali, le chef du Front pour l'alternance et la concorde au Tchad (FACT) est resté dans le désert libyen.

Le FACT, un des principaux groupes rebelles à l'origine de l'attaque ayant conduit à la mort le 19 avril 2021 du maréchal Idriss Déby Itno, a finalement décidé de ne pas signer l'accord affirmant dans un communiqué que ce

« rejet est concomitant à la non prise en compte de nos revendications », comme la libération des prisonniers. Le FACT a également affirmé qu'il « reste disponible au dialogue partout et toujours ».

Le Conseil de commandement militaire pour le salut de la République (CCMSR), un autre important groupe rebelle, a annoncé ne pas vouloir signer l'accord, affirmant que les « principes pour lesquels nous nous battons ne nous permettent pas de faire partie d'un dialogue dont nous ne connaissons pas les objectifs ».

Quarante-deux des qua-

rante-sept groupes représentés à Doha ont apposé leur signature aux côtés du pouvoir. Ils s'engagent ainsi à participer au dialogue national prévu à N'Djamena le 20 août en présence, selon les autorités, de plus de 1.300 représentants rebelles, issus de la société civile, des syndicats, de l'opposition et du pouvoir. Aux chefs rebelles qui iront à N'Djamena le 20 août, le pouvoir propose un cessez-le-feu et des garanties de sécurité. Ensemble lors de ce dialogue, ils devront décider de l'organisation de l'élection présidentielle prévue en octobre.

Yvette Reine Nzaba

GUERRE EN UKRAINE

Les Etats-Unis lancent un ultimatum à tout pays africain qui s'engage avec la Russie

« Si un pays décide de s'engager avec la Russie, où il y a des sanctions, alors il enfreint ces sanctions », a déclaré l'ambassadrice américaine aux Nations unies, lors de sa tournée africaine.

Pour l'ambassadrice Linda Thomas-Greenfield, les pays africains sont libres d'acheter des céréales à la Russie, mais pourraient faire face à des conséquences s'ils échangent des produits sanctionnés par les États-Unis tels que le pétrole russe. Elle se trouvait en Ouganda dans le cadre d'une tournée africaine, qui intervient alors que le continent subit actuellement une forte inflation due au conflit en Ukraine, un pays que les Africains découvrent depuis l'invasion russe. Elle a annoncé une aide américaine de 20 millions de dollars supplémentaires à l'Ouganda, en vue d'accroître ses investissements et fertiliser ses céréales pour faire face aux futures crises. Cette aide est accompagnée d'une mise en garde à l'encontre des pays qui décideraient d'acheter

des produits russes qui font l'objet de sanctions américaines, comme le pétrole.

« Si un pays décide de traiter avec la Russie alors qu'il existe des sanctions, il enfreint ces sanctions. Il enfreint nos sanctions et, dans certains cas, il enfreint les sanctions de l'ONU avec d'autres pays. Et nous conseillons aux pays de ne pas enfreindre ces sanctions, car s'ils le font, ils risquent de faire l'objet de mesures à leur encontre pour avoir enfreint ces sanctions », a martelé l'ambassadrice. Washington assure que ces visites en Afrique ne s'inscrivent pas dans le cadre d'une lutte d'influence avec Moscou. Avant d'entamer sa visite africaine, Linda Thomas-Greenfield parlait d'une « tournée d'écoute

» qui vise à « trouver des solutions, et non blâmer ». Si tôt arrivée en Ouganda, elle a fait savoir aux pays africains qu'il y avait des lignes rouges qu'ils ne devaient pas franchir : « Les pays peuvent acheter des produits agricoles russes, y compris des engrais et du blé. Mais si un pays décide de s'engager avec la Russie, où il y a des sanctions, alors il enfreint ces sanctions. Nous avertissons les pays de ne pas enfreindre ces sanctions, car alors... ils ont la possibilité que des mesures soient prises contre eux ».

Lors de sa visite à Kampala, la capitale ougandaise, Linda Thomas-Greenfield s'est entretenue avec le président Yoweri Museveni, un allié américain qui n'a pas critiqué l'invasion de l'Ukraine par la Russie

et a exprimé sa sympathie pour Moscou. L'Ouganda est la première étape d'une tournée africaine qui comprendra également le Ghana et le Cap-Vert. Une visite qui intervient après celle du chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov. Il a rejeté les accusations selon lesquelles l'invasion de l'Ukraine par la Russie était la seule responsable de la dangereuse crise alimentaire mondiale actuelle, imputant les pénuries alimentaires sur le marché à « la réaction absolument inadéquate de l'Occident, qui a annoncé des sanctions ». L'Ukraine et la Russie sont les deux principaux fournisseurs mondiaux de blé, d'orge, de maïs et d'huile de tournesol. Or, pour Thomas-Greenfield, les sanctions imposées par Washington ne sont pas responsables de la

hausse des prix alimentaires en Afrique, ajoutant que les États-Unis cherchent à renforcer les partenariats existants dans des pays africains, en prenant en compte « des intérêts mutuels ». Fin avril, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, demandait de « punir les pays africains qui se sont abstenus ou ont voté contre la résolution présentée à l'ONU », visant à sanctionner la Russie pour avoir envahi l'Ukraine. Européens et Américains n'avaient pas apprécié que 27 pays du continent n'apportent pas leur voix à l'Occident. Elle avait demandé de ne plus verser les aides au développement aux pays récalcitrants et de basculer les fonds vers les caisses de l'Union africaine.

Noël Ndong

INCLUSION FINANCIÈRE

La gratuité des services bancaires toujours pas appliquée au Congo

La Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac) a instauré la gratuité sur vingt-deux produits et services bancaires, dont onze mesures applicables depuis le 1er janvier 2021. Mais nombreux de ces avantages accordés aux usagers ne sont pas respectés par les banques congolaises, par exemple, la consultation du solde ou la délivrance du relevé d'identité bancaire (RIB).

Les onze services bancaires visés par la gratuité instituée par l'autorité monétaire, dans son règlement Cobac-R2020/04, concernent l'ouverture de compte, le changement d'éléments d'identification constitutifs du dossier du client, la délivrance du livret d'épargne et son renouvellement, la consultation du compte dans les agences de l'établissement, la délivrance d'une attestation de non-redevance par an et à la clôture de compte, le versement d'espèces dans les agences de l'établissement.

Le principe de gratuité de la Cobac censé favoriser l'inclusion financière concerne également la délivrance au guichet des formules de retrait d'espèces au profit du titulaire d'un compte, la délivrance de cinquante formules de chèque par an au titulaire du compte, le retrait d'espèces dans les agences de l'établissement ; le retrait de billets dans les guichets automatiques bancaires de l'établissement du porteur de la carte et le paiement par chèque, ainsi que la délivrance du RIB.

Le respect des services bancaires énumérés n'est soumis à aucune condition, selon la plateforme des associations de défense des droits des



Des clients aux guichets d'une banque DR

consommateurs, qui a fustigé le dos rond des établissements bancaires devant les

directives de la Cobac et du Comité national économique et financier du Congo (Cnef).

Le secrétaire exécutif de l'Observatoire congolais des droits des consommateurs,

« Ce qui apparaît gravissime, c'est la facturation de toutes les opérations de retrait des espèces dans les caisses de la Congolaise de banque à plus de 1000Fcfa l'opération. UBA et Société générale continuent de facturer les retraits dans les GAB, etc »

Mermans Babounga, a même appelé le Cnef Congo, qui va se réunir le 10 août à Brazzaville, à durcir le ton face au « mutisme » des banques locales.

Selon une enquête menée par l'Observatoire congolais des droits des consommateurs, certaines banques comme Crédit du Congo, BCI et la Banque postale du Congo ont fait des efforts dans la suppression des frais indexés aux opérations de retrait dans les caisses. Cependant, Crédit du Congo continue de prélever des frais pour l'émission des relevés bancaires et les frais de tenue de compte. « Ce qui apparaît gravissime, c'est la facturation de toutes les opérations de retrait des espèces dans les caisses de la Congolaise de banque à plus de 1000Fcfa l'opération. UBA et Société générale continuent de facturer les retraits dans les GAB, etc », dénonce la même source. L'enquête révèle que ni la Banque centrale, ni le Cnef, encore moins les banques locales n'ont pris des dispositions pour sensibiliser les consommateurs sur l'entrée en vigueur du règlement Cobac sur le service bancaire minimum garanti.

Fiacre Kombo

JOURNÉE DE LA FEMME AFRICAINE

Plaidoyer pour l'inclusion financière des femmes

La ministre de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, Inès Bertille Nefer Ingani, a invité, le 5 août, à Brazzaville, à l'occasion de la célébration de la Journée de la femme africaine, les institutions nationales et internationales à œuvrer davantage pour l'émancipation financière des femmes.

Face aux chefs de missions diplomatiques accrédités au Congo, ministres et corps constitués, la ministre Inès Bertille Nefer Ingani a lancé que « promouvoir les programmes de responsabilité des femmes et filles ainsi que libérer leur capital humain contribuerait à la croissance des pays ».

Ainsi donc, la ministre en charge de la Promotion de la femme a reconnu que la plupart des pays ont

amélioré le fossé hommes-femmes, notamment la participation des femmes à la gestion du pouvoir, au processus de prise de décision, au respect des droits, à la suppression des violences, à leurs accès aux services sociaux de base et d'appui à la production.

« Dix femmes se sont ajoutées à l'Assemblée nationale au terme des élections législatives organisées au Congo, soit un taux de 11,

25% à la quatorzième législature et 16,55% à la quinzième législature », a indiqué la ministre Inès Bertille Nefer Ingani.

Par ailleurs, elle a plaidé pour le statut politique et socio-économique invitant les programmes de développement de l'Afrique à prendre en compte l'inclusion financière des femmes et fille.

Le programme national de développement du Congo

en cours inclut des chapitres pour l'autonomisation des filles et femmes. « L'inclusion financière des femmes demeure le principal levier pour leur développement durable », a-t-elle souligné.

Enfin, la ministre a loué l'œuvre des femmes africaines pionnières pour l'émancipation féminine dont les actions panafricaines réalisées par l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette

Sassou N'Guesso, pour défendre la cause féminine.

« Nous devons garder les principes fondamentaux de nos organisations féminines pour évaluer les progrès, notamment les questions relatives à l'unité, la solidarité, la paix, le développement et les droits de l'homme en général et les droits de la femme en particulier », a souhaité la ministre.

Fortuné Ibara

PRÉVOYANCE SOCIALE

Les experts invitent les Etats à ratifier la Convention multilatérale

Les experts de la prévoyance sociale de l'Afrique centrale ont demandé, le 5 août, aux Etats membres du Bureau de liaison de l'Association internationale de la sécurité sociale (Blaisac) de ratifier la Convention multilatérale de la sécurité sociale de la Conférence internationale de la sécurité sociale (Cipres) afin de normaliser et d'harmoniser le cadre législatif.

La Convention multilatérale contribuera à la portabilité des cotisations sociales, prendra en compte des droits acquis ainsi que la charge du travailleur et de ses ayants droit, d'après le communiqué final des travaux lu par le directeur des études de la communication de la CNSS Congo, Karl Mboundou Mpouélet.

Le séminaire technique organisé sur le thème « La protection sociale des travailleurs migrants en Afrique centrale : harmoniser les législations » a été clôturé par le directeur de cabinet du ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale, Christian Aboke Ndza.

Il a indiqué que les résultats obtenus à cette occasion ont été notamment le diagnostic de la situation générale des travailleurs migrants, l'inventaire des possibilités de la conclusion de sécurité sociale entre Etats d'Afrique centrale ainsi que les propositions des étapes et stratégies de facilitation et de garantie de la signature de convention de sécurité sociale entre les Etats de la



Les experts de la prévoyance sociale (Adiac)

sous-région.

A cet effet, le directeur de cabinet a encouragé les experts de la prévoyance sociale à persévérer dans cet élan de recherche des solutions africaines durables et inclusives.

Recommandations

Les participants ont invité les Etats membres ayant déjà ratifié la Convention multilatérale de la sécurité sociale de la Cipres à conclure des conventions bilatérales, à mettre en place des arrangements administratifs qui permettront une protection sociale des tra-

vailleurs migrants, la prise en compte des droits acquis du travailleur et de leurs ayants droit.

Ils ont également encouragé les Etats membres non parties à la Convention multilatérale de la sécurité sociale de la Cipres à conclure des conventions bilatérales ainsi qu'à favoriser les réunions et partages d'information entre experts des Caisses membres du Blaisac afin de dresser l'état des lieux de la situation des travailleurs migrants de chaque pays et proposer des avant-projets susceptibles de

faciliter le processus de négociations officielles, préalables à la signature des accords ou conventions de sécurité sociale.

Pendant deux jours, les experts ont bénéficié des expériences des organismes de sécurité sociale de différents pays. Les orateurs ont édifié ces derniers sur l'insuffisance de qualification des techniciens, de structures opérationnelles et de processus métier pour la gestion efficace des travailleurs migrants dans les organismes de sécurité sociale ainsi que sur l'absence de coordination entre législa-

tion concernant la législation applicable, les modalités du bénéfice par le travailleur migrant des prestations sociales acquises en vertu de sa législation mais non consacrées dans le cadre législatif de l'autre Etat partie à la Convention.

Pour le président du Comité directeur du Bureau de liaison de l'Association internationale de la sécurité sociale, le Dr Jean-Simon Mfutu Kiaku, le séminaire de Brazzaville restera gravé dans les annales du Blaisac. « La situation de la protection des travailleurs migrants a été un moment d'échange et de complémentarité entre les différents experts pays afin de dresser un état des lieux pour la législation de cette question au regard du dispositif international existant en la matière », a-t-il déclaré.

Notons que la rencontre a été marquée par la remise des attestations aux participants. Toutefois, ils ont été informés de la tenue prochaine de la réunion des experts à Marrakech, au Maroc, du 24 au 28 octobre prochain.

Lydie Gisèle Oko

TALANGAI 5

Le CSI de Ngamakosso présente un nouveau visage

Situé dans le sixième arrondissement de Brazzaville, le Centre de santé intégré (CSI) Maman Mboulé de Ngamakosso fait désormais peau neuve.

Le mur de clôture du Centre de santé intégré (CSI) Maman Mboulé a été réfectionné par la députée de la cinquième circonscription électorale de Talangaï, Claudia Ikia Sassou N'Guesso.

L'hôpital, dont tous les bâtiments sont repeints, disposera sous peu d'un jardin public. « Le CSI de Ngamakosso était devenu comme une avenue ou une rue où les habitants passaient de jour comme de nuit et les agents étaient en insécurité totale. Aujourd'hui, nous avons un mur de clôture et un portail, cela nous réjouit, car c'est un plus pour nous les agents de

santé qui travaillons au sein de cette structure », s'est réjoui le chef de ce CSI, Octave Guy Noël Elenga.

Les travaux de réhabilitation de ce CSI avaient été lancés le 27 juin dernier. Ils s'inscrivent dans le cadre du programme santé pour tous lancé par Claudia Ikia Sassou N'Guesso dans le quartier 68. Un élan de solidarité salué par les responsables du district sanitaire de Talangaï, car il vient appuyer le don des médicaments les plus essentiels que l'élue de Talangaï 5 avait offert à ce CSI pendant les campagnes électorales.

Pour pérenniser ce genre d'actions, un échantillon de la population du quartier 68 a organisé le 7 août une opération de salubrité dans l'enceinte du CSI Maman Mboulé.

Parfait Wilfried Douniama



Le bloc unité d'accouchement du CSI Maman Mboulé <Adiac



AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N° 003-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-2022 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN ANALYSTE PROGRAMMEUR DES APPLICATIONS LISUNGI

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit pour financer le Projet Lisungi de Réponse d'Urgence à la Covid-19 (PLRUC) et se propose d'utiliser une partie des fonds pour financer le contrat de travail d'un analyste-programmeur des applications Lisungi.

2. Sous l'autorité directe du Coordonnateur du projet, l'analyste-programmeur des applications Lisungi exécute les principales missions suivantes définies dans les termes de référence :

- L'analyse et le développement de l'application de Lisungi ;
- L'élaboration des dossiers de programmation ;
- La maintenance et l'exploitation des applications ;
- La coordination des travaux de l'équipe informatique.

Ses principales tâches sont les suivantes :

- Détecter les anomalies des applications Lisungi en opérant des vérifications précises sur les fonctionnalités ;
- Préparer et coordonner les travaux d'amélioration des applications ;
- Mettre en place, à partir de la base de données RSU, la base de données des bénéficiaires des prestations sociales sous PostgreSQL ;
- Développer, en collaboration avec l'équipe informatique de l'UGP, les modules additionnels de l'applicatif Lisungi en lien avec les nouvelles prestations ;

-Développer les interfaces WEB d'accès aux données, de connexion et d'interconnexion à la base de données et à d'autres bases de données ;

- Gérer et mettre constamment à jour les applications Lisungi en lien avec les besoins des parties prenantes et des utilisateurs ;
- Conseiller et assister les développeurs et utilisateurs des applications Lisungi ;
- Exécuter toutes autres tâches qui pourraient lui confiées par le coordonnateur du projet.

3. L'analyste-programmeur des applications Lisungi sera recruté pour une durée d'un an renouvelable, selon les performances et résultats atteints, avec une période d'essai de trois (03) mois.

4. L'analyste-programmeur des applications Lisungi travaillera à l'Unité de Gestion du Projet à Brazzaville.

5. Les principales qualifications de l'analyste-programmeur des applications Lisungi sont les suivantes :

- être titulaire d'un Bac +3 au moins en informatique, option génie logiciel, développement WEB ou équivalent ;
- justifier au moins de sept (07) années d'expérience dans le développement des applications et des bases de données sous PostgreSQL, HTML, CSS, PHP, JavaScript ;
- avoir développé au moins cinq (5) bases de données sous PostgreSQL et cinq (5) applications WEB sous HTML, CSS, PHP, JavaScript ;
- justifier d'une bonne capacité rédactionnelle

des procédures, notices, en français.

6. Les dossiers de candidature (lettre de motivation adressée au Coordonnateur du Projet, curriculum vitae détaillé justifiant des qualifications et expériences pertinentes dans le cadre de la mission avec mention de 03 références professionnelles au moins, copies des diplômes, copies des attestations de travail justifiant les qualifications en rapport avec la mission) sont à déposer au plus tard le 25 août 2022 à 13H00 à l'adresse ci-dessous sous pli fermé portant la mention « Avis d'appel à candidature n° 003-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-2022 relatif au recrutement d'un analyste programmeur des applications Lisungi » « A n'ouvrir uniquement qu'en séance d'analyse des dossiers de candidature ».

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de référence et autres informations supplémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous.

8. La sélection se fera selon la méthode de sélection des candidats individuels consignée dans le Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement. Le recrutement se fera en trois phases :

- une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats répondant aux critères minimums de sélection pour la mission au regard de l'analyse des CV reçus ;
- une phase de test pratique sur le développement d'une petite application associant

PostgreSQL, PHP, HTML, CSS et JavaScript ;
-une phase de sélection par une interview des candidats présélectionnés pour déterminer le candidat le plus qualifié capable de tenir le poste.

9. Tous les candidats fonctionnaires doivent noter que dans l'éventualité qu'ils sont retenus, ils ne pourront être recrutés qu'à condition qu'ils puissent prouver et/ou justifier qu'ils sont soit détachés ou mis en disponibilité par la fonction publique, et s'engagent individuellement dans le cadre de contrats de consultants individuels.

Sauf dans le cadre des exceptions prévus par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus, conformément à la loi. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, et/ou avant la fin de la première année du contrat.

10. L'adresse de dépôt des dossiers de candidatures et d'obtention des termes de référence et autres informations complémentaires concernant le présent avis est la suivante :

Projet Lisungi Système de Filets Sociaux
Sis Forêt de la Patte d'Oie
Route de l'Aéroport, à côté du Tennis Club de Brazzaville
Brazzaville-République du Congo

**Fait à Brazzaville, le
Alfred Constant KIAKOUAMA**

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N° 008-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-2022

RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN ASSISTANT EN PASSATION DES MARCHES DU PROJET LISUNGI DE REPONSE D'URGENCE A LA COVID-19

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit pour financer le Projet Lisungi de Réponse d'Urgence à la Covid-19 (PLRUC) et se propose d'utiliser une partie des fonds pour financer le contrat de travail d'un assistant en passation des marchés du Projet Lisungi de Réponse d'Urgence à la Covid-19 (PLRUC).

2. Sous l'autorité du Coordonnateur de l'UGP et sous la supervision avec le Spécialiste Passation des Marchés, l'Assistant(e) en passation des marchés est chargé(e) de :

- l'appui à l'organisation des dossiers de passation des marchés,
- la préparation des documents d'appels d'offres,
- l'appui au processus de passation, du suivi de l'exécution et de la gestion des marchés.

3. L'assistant en passation des marchés du PLRUC sera recruté pour une durée d'un an renouvelable, selon les performances et résultats atteints, avec une période d'essai d'un mois. Il sera basé à Brazzaville à l'Unité de Gestion du Projet.

4. Les principales qualifications du SPM sont les suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme d'études supérieures (BAC+3 minimum) ;

-Justifier d'une expérience pertinente en tant qu'assistant passation des marchés des projets publics ou privés (Joindre les différents documents probants) ou une très bonne connaissance des pratiques de passation des marchés et des règles et procédures de passation des marchés ;

- Avoir la maîtrise de l'outil informatique et de l'utilisation des logiciels de bureautique (Word, Excel, PowerPoint) ;
- Avoir une bonne capacité à rédiger des rapports concis, précis et synthétiques en langue française ;
- Avoir une attitude dynamique et volontariste ;
- Avoir une aptitude à travailler en équipe dans un environnement multiculturel et sous pression ;
- Avoir une connaissance des procédures de la Banque Mondiale et/ou des autres partenaires techniques et financiers constitue un atout ;
- La maîtrise de STEP (système électronique de suivi et d'échanges sur la passation des marchés) est un atout.

5. Les dossiers de candidature (lettre de motivation adressée au Coordonnateur du Projet, curriculum vitae détaillé justifiant des qualifications et expériences pertinentes dans le cadre de la mission avec mention de 03 références professionnelles au moins, copies des diplômes, copies des attestations de travail justifiant les qualifications en rapport avec la

mission) sont à déposer au plus tard le 25 août 2022 à 13H00 à l'adresse ci-dessous sous pli fermé portant la mention « Avis d'appel à candidature n° 008-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-2022 relatif au recrutement d'un assistant en passation des marchés du Projet Lisungi de Réponse d'Urgence à la Covid-19 » « A n'ouvrir uniquement qu'en séance d'analyse des dossiers de candidature ».

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de référence et autres informations supplémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous.

7. La sélection se fera selon la méthode de sélection des candidats individuels consignée dans le Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement. Le recrutement se fera en trois phases :

- une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats répondant aux critères minimum de sélection pour la mission au regard de l'analyse des CV reçus ;
- une phase de présélection par un test écrit des candidats présélectionnés sur la liste restreinte ;
- une phase de sélection par une interview des candidats présélectionnés pour déterminer le candidat le plus qualifié et le plus expérimenté à retenir pour le poste.

8. Tous les candidats fonctionnaires doivent noter que dans l'éventualité qu'ils sont retenus, ils ne pourront être recrutés qu'à condition qu'ils puissent prouver et/ou justifier qu'ils sont soit détachés ou mis en disponibilité par la fonction publique, et s'engagent individuellement dans le cadre de contrats de consultants individuels.

Sauf dans le cadre des exceptions prévus par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus, conformément à la loi. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, et/ou avant la fin de la première année du contrat.

9. L'adresse de dépôt des dossiers de candidatures et d'obtention des termes de référence et autres informations complémentaires concernant le présent avis est la suivante :

Projet Lisungi Système de Filets Sociaux
Sis Forêt de la Patte d'Oie
Route de l'Aéroport, à côté du Tennis Club de Brazzaville
Brazzaville-République du Congo

**Fait à Brazzaville, le
Alfred Constant KIAKOUAMA**

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Soixante-six établissements scolaires privés agréés

Les participants à la troisième session d'agrément de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation ont examiné, du 2 au 3 août, à Brazzaville, 1230 dossiers des écoles privées issues de onze départements du Congo dont soixante-six vont recevoir les agréments définitifs.

Sur un total de 1230 dossiers d'établissements privés d'enseignement général soumis à la commission pour l'obtention d'agrément, celle-ci a décidé d'accorder les agréments définitifs à 66 dossiers après les missions d'inspection et de validation. De même, les agréments définitifs seront attribués à 145 dossiers dans un délai de trois mois, après observations par les promoteurs d'écoles privées des recommandations formulées par le comité technique.

Par ailleurs, 282 établissements ont obtenu des agréments provisoires pour tous leurs cycles fonctionnels tandis que 241 dossiers ont été ajournés. Pour les situations anciennes, 197 établissements ont conservé leurs agréments.

Cependant, la commission a suggéré de mettre en place une commission ministérielle et interministérielle pour examiner avec minutie tous les problèmes qui se



Les élèves d'une école privée à Brazzaville/Adiac

posent entre les écoles privées et les administrations tierces en créant un cadre de concertation avec les partenaires sociaux, les administrations partenaires d'ici septembre 2022.

Elle a également proposé à la tutelle de tenir régulièrement les sessions d'agrément avec possibilité des sessions extraordinaires, conformément aux textes réglementaires. Les participants à la session d'agrément ont souhaité que le recensement général numérisé soit effectué sur toute l'étendue du territoire pour la mise en place d'une carte scolaire fiable.

La commission est déterminée à persuader l'Etat afin d'élaborer un projet de convention collective régissant les écoles privées ayant obtenu l'agrément définitif et enfin proposer la rédaction d'un texte juridique portant modification des critères d'évaluation des établissements scolaires.

Fortuné Ibara



Cum aedificamus

ORDRE DES ARCHITECTES DU CONGO

COMMUNIQUE DE PRESSE

A tous les Acteurs et Usagers du BTP ;
 A l'ensemble des Institutions universitaires nationales et internationales ;
 A l'ensemble des cabinets et bureaux d'études d'architecture inscrits à l'Ordre des Architectes du Congo.

Conformément à l'article 16 de la Loi 013 – 92 du 29 Avril 1992, le Conseil National de l'Ordre des Architectes du Congo est chargé de veiller au perfectionnement professionnel de ses membres.

A cet effet, il recommande d'une part, aux étudiants en architecture de passer des stages librement dans les différents cabinets et bureaux d'études d'architecture inscrits à l'Ordre des Architectes du Congo et d'autre part, il oblige les Architectes débutants à effectuer un stage professionnel auprès des cabinets, agences, ateliers ou bureaux d'études d'architecture agréés, dont la durée est fixée à deux (02) ans et l'inscription au Tableau de l'Ordre des architectes débutants est conditionnée à l'effectivité dudit stage.

Au regard de ce qui précède, le Bureau Exécutif du Conseil National de l'Ordre des Architectes du Congo (OAC) entend démentir toutes les rumeurs mensongères faisant allusion au refus des cabinets,

agences, ateliers ou bureaux d'études d'architecture agréés, de recevoir les étudiants qui sollicitent passer des stages en leur sein.

Le Bureau exécutif de l'Ordre des Architectes du Congo informe tout le monde, qu'aucun acte interdisant des stages aux étudiants en architecture dans des cabinets, agences, ateliers ou bureaux d'études d'architecture agréés, n'a jamais été pris et par conséquent les auteurs desdites rumeurs le font pour vouloir discréditer l'Ordre des Architectes du Congo.

C'est à ce titre que le Bureau Exécutif rassure tous les étudiants en architecture souhaitant passer leur stage, de s'adresser tout simplement aux cabinets, agences, ateliers ou bureaux d'études d'architecture agréés, qui selon leur disponibilité, vont les recevoir pour les besoins de leur formation.

Le présent communiqué tient lieu de sensibilisation et de mise en garde à tous les détracteurs de l'Ordre des Architectes du Congo.

Fait à Brazzaville, le 6 août 2022
 l'Ordre des Architectes du Congo



AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N° 009-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-2022

RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN ASSISTANT EN PASSATION DES MARCHES DU PROJET LISUNGI SYSTEME DE FILETS SOCIAUX

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit pour financer le Projet Lisungi de Réponse d'Urgence à la Covid-19 (PLRUC) et se propose d'utiliser une partie des fonds pour financer le contrat de travail d'un assistant en passation des marchés du Projet Lisungi Système de Filets Sociaux.

2. Sous l'autorité du Coordonnateur de l'UGP et sous la supervision avec le Spécialiste Passation des Marchés, l'Assistant(e) en passation des marchés est chargé(e) de :

- l'appui à l'organisation des dossiers de passation des marchés,
- la préparation des documents d'appels d'offres,
- l'appui au processus de passation, du suivi de l'exécution et de la gestion des marchés.

3. L'assistant en passation des marchés du PLRUC sera recruté pour une durée d'un an renouvelable, selon les performances et résultats atteints, avec une période d'essai d'un mois. Il sera basé à Brazzaville à l'Unité de Gestion du Projet.

4. Les principales qualifications du SPM sont les suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme d'études supérieures (BAC+3 minimum) ;
- Justifier d'une expérience perti-

nente en tant qu'assistant passation des marchés des projets publics ou privés (Joindre les différents documents probants) ou une très bonne connaissance des pratiques de passation des marchés et des règles et procédures de passation des marchés ;

- Avoir la maîtrise de l'outil informatique et de l'utilisation des logiciels de bureautique (Word, Excel, PowerPoint) ;
- Avoir une bonne capacité à rédiger des rapports concis, précis et synthétiques en langue française ;
- Avoir une attitude dynamique et volontariste ;
- Avoir une aptitude à travailler en équipe dans un environnement multiculturel et sous pression ;
- Avoir une connaissance des procédures de la Banque Mondiale et/ou des autres partenaires techniques et financiers constitue un atout ;
- La maîtrise de STEP (système électronique de suivi et d'échanges sur la passation des marchés) est un atout.

5. Les dossiers de candidature (lettre de motivation adressée au Coordonnateur du Projet, curriculum vitae détaillé justifiant des qualifications et expériences pertinentes dans le cadre de la mission avec mention de 03 références professionnelles au moins, copies des diplômes, copies des attestations de travail justifiant les qualifications en rapport avec la

mission) sont à déposer au plus tard le 25 août 2022 à 13H00 à l'adresse ci-dessous sous pli fermé portant la mention « Avis d'appel à candidature n° 009-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-2022 relatif au recrutement d'un assistant en passation des marchés du Projet Lisungi Système de Filets Sociaux » « A n'ouvrir uniquement qu'en séance d'analyse des dossiers de candidature ».

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de référence et autres informations supplémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous.

7. La sélection se fera selon la méthode de sélection des candidats individuels consignée dans le Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement. Le recrutement se fera en trois phases :

- une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats répondant aux critères minimum de sélection pour la mission au regard de l'analyse des CV reçus ;
- une phase de présélection par un test écrit des candidats présélectionnés sur la liste restreinte ;
- une phase de sélection par une interview des candidats présélectionnés pour déterminer le candidat le plus qualifié et le plus expérimenté à retenir pour le

poste.

8. Tous les candidats fonctionnaires doivent noter que dans l'éventualité qu'ils sont retenus, ils ne pourront être recrutés qu'à condition qu'ils puissent prouver et/ou justifier qu'ils sont soit détachés ou mis en disponibilité par la fonction publique, et s'engagent individuellement dans le cadre de contrats de consultants individuels.

Sauf dans le cadre des exceptions prévus par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus, conformément à la loi. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, et/ou avant la fin de la première année du contrat.

9. L'adresse de dépôt des dossiers de candidatures et d'obtention des termes de référence et autres informations complémentaires concernant le présent avis est la suivante :

Projet Lisungi Système de Filets Sociaux
Sis Forêt de la Patte d'Oie
Route de l'Aéroport, à côté du Tennis Club de Brazzaville
Brazzaville-République du Congo

Fait à Brazzaville, le
Alfred Constant KIAKOUAMA

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N° 007-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-2022

RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE PASSATION DES MARCHES DU PROJET LISUNGI DE REPONSE D'URGENCE A LA COVID-19

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit pour financer le Projet Lisungi de Réponse d'Urgence à la Covid-19 (PLRUC) et se propose d'utiliser une partie des fonds pour financer le contrat de travail d'un spécialiste passation des marchés du Projet Lisungi de Réponse d'Urgence à la Covid-19.

2. Sous l'autorité du Coordonnateur de l'UGP et en étroite collaboration avec l'équipe de passation des marchés existante, la mission du Spécialiste Passation des Marchés consistera à assurer la gestion efficace de la passation et exécution des marchés publics dans le cadre de la mise en œuvre du PLRUC, et tout particulièrement :

- Assurer la bonne utilisation du STEP (logiciel de planification et gestion des marchés) comme outil de gestion quotidienne de la passation des marchés ;
- Assurer le suivi des dossiers de marchés pour éviter tout retard dans le processus d'attribution des marchés ;
- Assurer la bonne qualité des dossiers de passation des marchés ;
- Assurer le suivi de l'exécution des contrats en élaborant un plan de gestion de contrat pour tout marché conclu ;
- Veiller au classement exhaustif des dossiers de passation des marchés incluant les documents relatifs aux paiements.

3. Le spécialiste passation des marchés sera recruté pour une durée d'un an renouvelable, selon les performances et résultats atteints,

avec une période d'essai d'un (01) mois. Il sera basé à Brazzaville à l'Unité de Gestion du Projet.

4. Les principales qualifications du SPM sont les suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme d'études supérieures (minimum BAC+4) ;
- Justifier d'une expérience pertinente en passation des marchés dans le secteur public ou privé. L'expérience dans un projet sur financement de la Banque mondiale ou d'autres partenaires techniques et financiers est un atout ;
- Avoir une bonne connaissance des pratiques de passation des marchés, des règlements/directives pour la passation des marchés et des accords de crédits ;
- Avoir une bonne connaissance du français, de bonnes aptitudes de communication et de rédaction de rapports ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique, des logiciels bureautiques courants (Word, Excel, PowerPoint, Microsoft Project) et de l'internet ;
- Avoir une bonne capacité de résolution des problèmes liés à la passation de marchés ;
- Avoir une intégrité professionnelle et une bonne aptitude à travailler en équipe et sous pression ;
- Avoir un esprit d'initiative et le sens de l'anticipation ;
- La maîtrise de STEP (système électronique de suivi et d'échanges sur la passation des marchés) est un atout.

5. Les dossiers de candidature (lettre de moti-

vation adressée au Coordonnateur du Projet, curriculum vitae détaillé justifiant des qualifications et expériences pertinentes dans le cadre de la mission avec mention de 03 références professionnelles au moins, copies des diplômes, copies des attestations de travail justifiant les qualifications en rapport avec la mission) sont à déposer au plus tard le 25 août 2022 à 13H00 à l'adresse ci-dessous sous pli fermé portant la mention « Avis d'appel à candidature n° 007-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-2022 relatif au recrutement d'un Spécialiste passation des marchés du Projet Lisungi de Réponse d'Urgence à la Covid-19 » « A n'ouvrir uniquement qu'en séance d'analyse des dossiers de candidature ».

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de référence et autres informations supplémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous.

7. La sélection se fera selon la méthode de sélection des candidats individuels consignée dans le Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement. Le recrutement se fera en trois phases :

- une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats répondant aux critères minimum de sélection pour la mission au regard de l'analyse des CV reçus ;
- une phase de présélection par un test écrit des candidats présélectionnés sur la liste restreinte ;
- une phase de sélection par une interview des

candidats présélectionnés pour déterminer le candidat le plus qualifié et le plus expérimenté à retenir pour le poste.

8. Tous les candidats fonctionnaires doivent noter que dans l'éventualité qu'ils sont retenus, ils ne pourront être recrutés qu'à condition qu'ils puissent prouver et/ou justifier qu'ils sont soit détachés ou mis en disponibilité par la fonction publique, et s'engagent individuellement dans le cadre de contrats de consultants individuels.

Sauf dans le cadre des exceptions prévus par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus, conformément à la loi. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, et/ou avant la fin de la première année du contrat.

9. L'adresse de dépôt des dossiers de candidatures et d'obtention des termes de référence et autres informations complémentaires concernant le présent avis est la suivante :

Projet Lisungi Système de Filets Sociaux
Sis Forêt de la Patte d'Oie
Route de l'Aéroport, à côté du Tennis Club de Brazzaville
Brazzaville-République du Congo

Fait à Brazzaville, le
Alfred Constant KIAKOUAMA



AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N° 005-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-2022

RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN EXPERT TRANSFERTS MONETAIRES DE L'UNITE DE GESTION DU PROJET

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit pour financer le Projet Lisungi de Réponse d'Urgence à la Covid-19 (PLRUC) et se propose d'utiliser une partie des fonds pour financer le contrat de travail d'un spécialiste des transferts monétaires de l'Unité de Gestion du Projet Lisungi.

2. Sous l'autorité du Coordonnateur du projet, le spécialiste de transferts monétaires est chargé de :

- Préparer, assurer et contrôler le paiement des prestations aux bénéficiaires dans les délais,
- Certifier les paiements et produire les états financiers y relatifs ;
- Assurer la mise en œuvre d'une communication efficace sur les modalités de paiement ;
- Piloter le développement du système de paiement des projets Lisungi en lien avec les évolutions et avancées technologiques pour une digitalisation des paiements ;
- Assurer toute autre tâche qui pourrait lui être confiée par le Coordonnateur du projet

3. Le spécialiste des transferts monétaires de l'UGP sera recruté pour une durée d'un an renouvelable, selon les performances et résultats atteints, avec une période d'essai de trois (03) mois. Il sera

basé à Brazzaville à l'Unité de Gestion du Projet, et supervisera les activités de l'UGP Lisungi dans toutes les zones d'intervention du projet.

4. Les principales qualifications du spécialiste des transferts monétaires sont les suivantes :

- avoir un diplôme universitaire Bac+4 (en économie, informatique de gestion, banque, assurance et finances) ;
- justifier au moins cinq (05) années d'expérience en matière de gestion financière et d'analyse statistique ;
- justifier d'une expérience d'au moins deux ans en monétique et mobile Banking
- justifier des compétences informatiques en système d'information et de gestion des bases de données,
- avoir des connaissances dans le domaine de la protection sociale/ gestion et paiement des prestations sociale est un atout ;
- justifier d'une capacité de rédaction en français.

5. Les dossiers de candidature (lettre de motivation adressée au Coordonnateur du Projet, curriculum vitae détaillé justifiant des qualifications et expériences pertinentes dans le cadre de la mission avec mention de 03 références professionnelles au moins, copies des diplômes, copies des attestations de travail justifiant les qualifications en rapport avec la

mission) sont à déposer au plus tard le 25 août 2022 à 13H00 à l'adresse ci-dessous sous pli fermé portant la mention « Avis d'appel à candidature n° 005-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-2022 relatif au recrutement d'un spécialiste des transferts monétaires de l'Unité de Gestion du Projet » « A n'ouvrir uniquement qu'en séance d'analyse des dossiers de candidature ».

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de référence et autres informations supplémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous.

7. La sélection se fera selon la méthode de sélection des candidats individuels consignée dans le Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement. Le recrutement se fera en trois phases :

- une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour la mission au regard de l'analyse des dossiers reçus ;
- une phase de sélection par une interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte pour déterminer le candidat à retenir pour le poste.

8. Tous les candidats fonctionnaires doivent noter que dans l'éventua-

lité qu'ils sont retenus, ils ne pourront être recrutés qu'à condition qu'ils puissent prouver et/ou justifier qu'ils sont soit détachés ou mis en disponibilité par la fonction publique, et s'engagent individuellement dans le cadre de contrats de consultants individuels.

Sauf dans le cadre des exceptions prévus par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus, conformément à la loi. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, et/ou avant la fin de la première année du contrat.

9. L'adresse de dépôt des dossiers de candidatures et d'obtention des termes de référence et autres informations complémentaires concernant le présent avis est la suivante :

Projet Lisungi Système de Filets Sociaux Sis Forêt de la Patte d'Oie
Route de l'Aéroport, à côté du Tennis Club de Brazzaville
Brazzaville-République du Congo

Fait à Brazzaville, le

Alfred Constant KIAKOUAMA

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N° 006-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-2022

RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN RESPONSABLE DU PROGRAMME ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS POUR LE PROJET LISUNGI SYSTEME DE FILETS SOCIAUX ET LE PROJET LISUNGI DE REPONSE D'URGENCE A LA COVID-19

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit pour financer le Projet Lisungi de Réponse d'Urgence à la Covid-19 (PLRUC) et se propose d'utiliser une partie des fonds pour financer le contrat de travail d'un responsable du programme activités génératrices de revenus pour le Projet Lisungi Système de Filets Sociaux et le Projet Lisungi de Réponse d'Urgence à la Covid-19.

2. Sous la coordination du Coordonnateur de l'Unité de Gestion du Projet, le RPAGR a pour mission principale de :

- Veiller au respect des procédures de ciblage, de sélection des ménages éligibles et de financement des plans d'affaires ;
- Apporter un appui technique aux différentes parties prenantes notamment les ONG d'encadrement, les CAS ;
- Approuver les filières porteuses, les plans d'activités des ménages et les plans de décaissements soumis par les Associations Locales (ASLO) ;
- Suivre et évaluer tout le processus de fourniture des moyens de subsistance et d'inclusion productive

3. Le Responsable du Programme AGR sera recruté pour une durée d'un an renouvelable, selon les performances et résultats atteints, avec une période d'essai de trois (03) mois. Il sera basé à Brazzaville à

l'Unité de Gestion du Projet, et supervisera les activités de l'UGP Lisungi dans toutes les zones d'intervention du projet.

4. Les principales qualifications du RPAGR sont les suivantes :

- Être titulaire d'un BAC + 4 de préférence en économie, management des entreprises ou des organisations sociales, en agronomie, science de l'éducation ou diplôme équivalent ;
- Avoir au moins cinq (5) ans d'expérience de travail dans la gestion des programmes de création de micro entreprises ou d'AGR ou d'encadrement des initiatives de développement ;
- Justifier d'une solide expérience de 05 ans au moins dans le suivi et l'encadrement des bénéficiaires de crédits ou de subventions ;
- Avoir la maîtrise des approches de développement communautaire ;
- Avoir de grandes capacités de synthèse, et de rédaction des comptes rendus et rapports ;
- Maîtriser de l'informatique (Excel, Word, Powerpoint, internet et Courrier électronique...).

5. Les dossiers de candidature (lettre de motivation adressée au Coordonnateur du Projet, curriculum vitae détaillé justifiant des qualifications et expériences pertinentes dans le cadre de la mission avec mention de 03 références professionnelles au moins, copies des diplômes,

copies des attestations de travail justifiant les qualifications en rapport avec la mission) sont à déposer au plus tard le 25 août 2022 à 13H00 à l'adresse ci-dessous sous pli fermé portant la mention « Avis d'appel à candidature n° 006-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-2022 relatif au recrutement d'un responsable du programme activités génératrices de revenus de l'Unité de Gestion du Projet » « A n'ouvrir uniquement qu'en séance d'analyse des dossiers de candidature ».

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de référence et autres informations supplémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous.

7. La sélection se fera selon la méthode de sélection des candidats individuels consignée dans le Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement. Le recrutement se fera en trois phases :

- une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats répondant aux critères minimum de sélection pour la mission au regard de l'analyse des CV reçus ;
- une phase de présélection par un test écrit des candidats présélectionnés sur la liste restreinte ;
- une phase de sélection par une interview des candidats présélectionnés pour déterminer le candidat le plus qualifié et le plus

expérimenté à retenir pour le poste.

8. Tous les candidats fonctionnaires doivent noter que dans l'éventualité qu'ils sont retenus, ils ne pourront être recrutés qu'à condition qu'ils puissent prouver et/ou justifier qu'ils sont soit détachés ou mis en disponibilité par la fonction publique, et s'engagent individuellement dans le cadre de contrats de consultants individuels.

Sauf dans le cadre des exceptions prévus par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus, conformément à la loi. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, et/ou avant la fin de la première année du contrat.

9. L'adresse de dépôt des dossiers de candidatures et d'obtention des termes de référence et autres informations complémentaires concernant le présent avis est la suivante :

Projet Lisungi Système de Filets Sociaux Sis Forêt de la Patte d'Oie
Route de l'Aéroport, à côté du Tennis Club de Brazzaville
Brazzaville-République du Congo

Fait à Brazzaville, le

Alfred Constant KIAKOUAMA



AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N° 004-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-2022 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN EXPERT SUIVI EVALUATION POUR L'APPUI ET LE RENFORCEMENT DU SERVICE SUIVI EVALUATION DE L'UNITE DE GESTION DU PROJET LISUNGI

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit pour financer le Projet Lisungi de Réponse d'Urgence à la Covid-19 (PLRUC) et se propose d'utiliser une partie des fonds pour financer le contrat de travail d'un expert suivi évaluation pour l'appui et le renforcement du service suivi évaluation de l'Unité de Gestion du Projet Lisungi.

2. Sous l'autorité du Coordonnateur du projet, l'expert en Suivi-Evaluation sera chargé d'apporter un appui technique à la mise en œuvre, l'animation et la coordination du système de suivi-évaluation des Projets Lisungi en collaboration avec les autres collaborateurs. Les principales missions de l'expert suivi évaluation sont les suivantes :

- Mettre en place le plan de suivi-évaluation des activités assorti des indicateurs de résultats et leurs valeurs cibles ;
- Construire et doter le projet Lisungi d'un système de suivi-évaluation harmonisé et participatif permettant à l'ensemble des acteurs et des organisations impliquées dans l'exécution du projet d'avoir des outils de suivi-évaluation harmonisés permettant de suivre les indicateurs de l'action pendant sa mise en œuvre ;
- Assurer la collecte, le traitement et l'analyse des données de suivi des indicateurs ;
- Développer un système de gestion et de diffusion de l'information (rapport de suivi, rapport d'évaluation, communication) orienté vers les bénéficiaires du projet (organisations de producteurs ; groupements de femmes), les partenaires d'exécution, les bailleurs et les autorités ;

• En collaboration avec l'équipe en charge du système d'information, travailler sur l'amélioration du logiciel de suivi-évaluation et l'automatisation des outils de suivi-évaluation, y compris les fiches de suivi des bénéficiaires, les fiches de suivi des plaintes, etc.

• Evaluer la performance des parties prenantes au projet notamment les agences de paiement, les associations locales (ASLO) et les agences de communication.

3. L'expert suivi évaluation de l'UGP sera recruté pour une durée d'un an renouvelable, selon les performances et résultats atteints, avec une période d'essai de trois (03) mois. Il sera basé à Brazzaville à l'Unité de Gestion du Projet, et supervisera les activités de l'UGP Lisungi dans toutes les zones d'intervention du projet.

4. Les principales qualifications de l'expert suivi évaluation sont les suivantes :

- BAC+4 en économie, en statistiques, sciences sociales ou équivalent ;
- Un minimum de 5 années d'expérience professionnelle pertinente ;
- Expérience confirmée dans le suivi-évaluation des projets, et notamment la mise en place des systèmes de suivi-évaluation et l'utilisation des principaux indicateurs de performance de projet ;
- Expérience en évaluation d'impact serait un plus
- Expérience opérationnelle dans la formulation de documents stratégiques et plans d'actions ;
- Avoir une aptitude à travailler en équipe dans un environnement multidisciplinaire et sous pression ;

- Avoir de bonnes aptitudes à la communication, à l'analyse et à la rédaction ;

- Esprit d'initiative et une capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction ;

- Maîtrise du français ;

- Compétence dans l'utilisation des logiciels standards (Pack Office notamment Excel, Stata, R, XML form) ;

5. Les dossiers de candidature (lettre de motivation adressée au Coordonnateur du Projet, curriculum vitae détaillé justifiant des qualifications et expériences pertinentes dans le cadre de la mission avec mention de 03 références professionnelles au moins, copies des diplômes, copies des attestations de travail justifiant les qualifications en rapport avec la mission) sont à déposer au plus tard le 25 août 2022 à 13H00 à l'adresse ci-dessous sous pli fermé portant la mention « Avis d'appel à candidature n° 004-SC/MASAH/PL-SFS/UGP-2022 relatif au recrutement d'un expert suivi évaluation de l'Unité de Gestion du Projet » « A n'ouvrir uniquement qu'en séance d'analyse des dossiers de candidature ».

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de référence et autres informations supplémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous.

7. La sélection se fera selon la méthode de sélection des candidats individuels consignée dans le Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement. Le recrutement se fera en trois phases :

- une phase de présélection des candidats par

l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour la mission, au regard de l'analyse des dossiers reçus ;
- une phase de sélection par une interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte pour déterminer le candidat à retenir pour le poste.

8. Tous les candidats fonctionnaires doivent noter que dans l'éventualité qu'ils sont retenus, ils ne pourront être recrutés qu'à condition qu'ils puissent prouver et/ou justifier qu'ils sont soit détachés ou mis en disponibilité par la fonction publique, et s'engagent individuellement dans le cadre de contrats de consultants individuels.

Sauf dans le cadre des exceptions prévus par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus, conformément à la loi. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, et/ou avant la fin de la première année du contrat.

9. L'adresse de dépôt des dossiers de candidatures et d'obtention des termes de référence et autres informations complémentaires concernant le présent avis est la suivante :

Projet Lisungi Système de Filets Sociaux
Sis Forêt de la Patte d'Oie
Route de l'Aéroport, à côté du Tennis Club de Brazzaville

**Brazzaville-République du Congo
Fait à Brazzaville, le**

COMMUNIQUE

CENTRALE ELECTRIQUE DU CONCO, Société anonyme avec Conseil d'administration, au capital social de 44.732.000.000 FCFA, sise aux 29-30 Avenue Charles de GAULLES, B.P. : 1246, Pointe-Noire, République du Congo, RCCM : CG/PNR/08 B 608, NIU : M2008110000722120

Le Conseil d'Administration de la Centrale Électrique du Congo S.A. (CEC), réuni le 8 août 2022, a nommé sur proposition des actionnaires, Messieurs :

- 1-SCARANI Paolo, en qualité de Directeur Général ;
- 2-DIBOU Marcelin, en qualité de Directeur Général Adjoint.

Pour le Conseil d'Administration,

Le Président.

CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle Abami Ngoutouko Tania Mado
Je désire être appelée désormais Abami Koutouko Tania.
Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois mois.

NÉCROLOGIE

La famille Manguele porte à la connaissance des parents, amis et connaissances, le décès de leur frère, père, oncle et grand-père Bozounga Edouard Dieudonné, ancien professeur d'anglais au lycée 5 février, survenu le 28 juillet 2022 à Brazzaville, des suites d'une courte maladie.

La veillée mortuaire se tient au domicile du disparu, sis au N° 18 de la rue Mbembe à Ngamakosso, non loin de l'arrêt de bus du marché.

La date de la mise en terre sera communiquée ultérieurement.



Prosper Tomba, la veuve Zoba née Mpassi Honorine et famille portent à la connaissance des parents, amis et connaissances, le décès de leur soeur, mère, tante et grand-mère Yvonne Nzoumba, survenu le 28 juillet 2022 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile du disparu, sis avenue Mayama à Ngabio-Mfi-lou (arrêt député).

Le programme des obsèques se présente comme suit :

Mardi 9 août 2022

9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;

10h00 : recueillement et absout sur place ;

12h00 : départ pour le cimetière Samba-Alphonse ;

15h00 : retour et fin de la cérémonie.



STREET CONTEST

L'Asos réunit les enfants autour du basketball et de la musique

La 6^e édition du Street Contest a pris fin, le 6 août, au terrain de basketball System par la victoire en finale de l'équipe BBS sur la JSK en présence de Régis Pembellot, président de la ligue départementale de basketball de la ville océane, des dirigeants des clubs et des anciens basketteurs.

Après deux ans d'interruption due à la pandémie de covid-19, l'Association sportive et des œuvres sociales (Asos) a renoué avec sa tradition de réunir pendant les vacances les enfants âgés de 9 à 12 ans autour du basketball pour partager les valeurs de tolérance, de fraternité, de cohésion et d'amour par le sport et la culture.

Sur l'initiative d'Abi Bamanga, président d'Asos, Street Contest Saison 6 a été organisé en partenariat avec Ki'mia Choco et du Grand Magazine avec le soutien des partenaires qui ont bien voulu accompagner l'activité. Cette année, quatre équipes de basketball composées des jeunes de 9 à 13 ans ont pris part au tournoi de basketball, notamment BBS, JSK, Black Lion, Loya. En demi-finale, JSK a pris le dessus sur Black Lion tandis que BBS a battu Loya. La finale qui a opposé BBS à JSK a été remportée par BBS qui a battu son adversaire 24 à 12. En dominant Loya lors du match de classement, Black Lion a pris la 3^e place du tournoi.

Ces rencontres disputées en présence du bureau exécutif de la ligue départementale de basketball conduit par Régis Pembellot, son président, se sont déroulées dans un esprit chevaleresque comme le veulent les organisateurs et les responsables de la ligue départementale. « *Quand Asos nous a fait part de l'organisation de ce tournoi, nous n'avons pas hésité à apporter notre concours car c'est une initiative à encourager puisqu'elle permet à la jeunesse de s'exprimer* », a-t-il dit. Et d'ajouter que notre souhait est que ce tournoi puisse prendre tout le week-end par exemple et être organisé aussi dans d'autres quartiers ayant des terrains de basketball comme Tié Tié, Km4, ou le terrain de synergie au centre-ville.

Artiste rappeur et ancien basketteur professionnel, Teddy Benzo, parrain de l'activité, a livré également ses sentiments à la fin de l'activité « *C'est super important de pouvoir encourager la jeunesse car ces jeunes constituent*



la relève de demain. Donc, il faut les encadrer et les soutenir, dommage que chez nous on ne s'intéresse pas trop à ce genre d'initiatives et Asos qui s'investit dans ce domaine mérite plus de soutien et d'accompagnement».

Le concours de tirs à trois points organisé avant la finale a été

L'équipe de BBS vainqueur de Street Contest Saison 6 posant avec le président de la ligue/Adiac

remporté par Ngakala et celui de Dunk par Oniangué. Les deux basketteurs ont été récompensés tout comme BBS, l'équipe championne, qui a reçu en plus du trophée une enveloppe, la médaille de vainqueur et plusieurs gadgets et présents. JSK, la 2^e également, a reçu un trophée, une enveloppe,

la médaille et les gadgets. Les 3^e et 4^e équipes qui n'ont pas démerité ont également reçu des récompenses. Signalons que l'activité a été agrémentée par les artistes rappeurs Bioman, Manu Dubbling, Destinée Gomez, La Debrouille et le groupe de danse Les Déesses.

Hervé Brice Mampouya

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Russie, 4^e journée, 2^e division

Le FC Oufa est défait devant son public par l'Alaniya Vladikavkaz (1-3). Erving Botaka Yobama, titulaire en défense centrale, a été remplacé à la 60^e, à 0-2. Sur le second but adverse, il semble être victime d'une poussette dans le dos du buteur Bagaev.

Slovaquie, 4^e journée, 1^{re} division

Sur le banc au coup d'envoi, Yhoan Andzouana est entré en jeu à la 38^e lors du match nul du Dac Dunajska Streda à Podbrezova (0-0).

Suisse, 4^e journée, 2^e division

Les frères Trésor et Guelor Samba étaient sur le banc lors du déplacement victorieux de Bellinzona à Vaduz (3-2). Seul Trésor est entré en jeu, à la 65^e. Averti à la 72^e.



Gaius Makouta et ses co-équipiers célèbrent le but de la victoire de Boavista à Portimonense (DR)

Belgique, 3^e journée, 1^{re} division

Troisième défaite de rang pour Seraing, largement défait à Anderlecht (1-3). Le score était entériné lors de l'entrée en jeu de Morgan Paoty à la 72^e.

Sans Senna Miangué, blessé, le Cercle de Bruges perd le gain du match sur le terrain du Standard de Liège (0-2).

Ecosse, 1^{re} division, 1^{re} journée

Livingston prend les trois points à Dundee United (1-0). Lancé à la 90^e+4, Scott Bitsindou a été averti à la...90e+5. Dylan Bahamboula est, lui, resté sur le banc.

Luxembourg, 1^{re} journée, 1^{re} division

Sans Christoffer Mafoumbi, qui n'a pas encore joué avec son nouveau club, Differdange s'incline à domicile face à l'Union Racing (2-3). Kablan Ngoma, titulaire au poste d'ailier droit, a marqué le but de la victoire à la 83^e d'un beau tir du gauche après un débordement dans son couloir. Averti à la 62^e.

Portugal, 1^{re} journée, 1^{re} division

Entame de championnat réussie pour Boavista et Gaius Makouta, vainqueurs 1-0 à Portimonense. Associé à l'international colombien Sebastian Perez devant

la défense, Makouta s'est montré décisif dès la 9^e, en prolongeant un dégagement de son gardien dans la course de Njié, unique buteur.

Un gros travail défensif, dans les duels ou par son remplacement, et utile dans les premières relances qui ont permis à son équipe de sortir le ballon proprement. Le poste qu'il devrait tenir en sélection.

Ligue 1, 1^{re} journée

Faitout Maouassa était titulaire au poste d'attaquant dans le couloir droit lors

du succès de Montpellier face à Troyes (3-2). Auteur d'un centre décisif pour l'ouverture du score de Sainte-Luce à la 3^e minute. Remplacé à la 84^e.

Entré à la 30^e pour remplacer Mavididi, blessé, Beni Makouana n'a pas pesé.

Séduisant lors des matches de préparation, Brice Samba a réussi son premier match de L1 entre les poteaux du RC Lens, vainqueur de Brest (3-2). Autoritaire dans sa surface, il a stoppé un penalty (finalement donné à retirer et marqué par Del Castillo (82^e)). Aligné comme piston dans le couloir gauche sur la pelouse du vélodrome, Bradley Locko a souffert à l'image de son équipe, Reims, corrigée 1-4. Trop de pertes de balle et pas assez de poids dans la construction du jeu pour le gaucher formé à Lorient.

Première officielle catastrophique pour Bryan Peirera lors du naufrage d'Auxerre à Lille (1-4). La responsabilité du jeune latéral droit est engagée sur le premier et le troisième but de son équipe. Pour un ancien Lensois, ça fait tâche de perdre contre le Losc.

Titulaire pour la première sortie de l'OGC Nice, Alexis Beka Beka a livré une copie défensive propre. Moins incisif offensivement et remplacé à la 63^e, alors que le Téfécé menait 1-0. 1-1 score final.

Loris Mouyokolo est resté sur le banc lors du succès de Lorient à Rennes (1-0).

Camille Delourme

CHAMPIONNATS NATIONAUX DE JUDO

Brazzaville se taille la part du lion

Quarante-huit médailles, dont vingt-et-un en or, quatorze d'argent et treize de bronze, les athlètes de Brazzaville ont survolé la compétition qui s'est achevée le 7 août au Palais des sports de Kintélé devant ceux de Pointe-Noire et de la Cuvette.

Après avoir organisé les compétitions de relance comme le tournoi de la République et la Coupe Edith-Lucie-Bongo-Ondimba, l'actuel bureau de la Fédération congolaise de judo et disciplines associées (Fécoju-da) a soulagé les judokas, tout en relevant le défi de l'organisation des premiers championnats nationaux dans les catégories seniors, juniors et cadets dans les deux versions.

La compétition qui manquait aux athlètes depuis plus d'une décennie a mis aux prises 244 judokas venus de sept départements, notamment Pointe-Noire, Niari, Bouenza, Brazzaville, Cuvette, Cuvette-Ouest et la Sangha. En plus, elle revêt un caractère particulier, puisqu'elle a permis de composer une ossature nationale devant participer aux Jeux africains de la jeunesse prévue cette année à Alger (Algérie).

« Le dernier championnat national organisé par la fédération remonte à environ dix-sept ans. Et pourtant, c'est à travers la compétition que se font les brassages, se tissent les amitiés et qu'on découvre les talents grâce auxquels on peut faire rayonner le pays dans des manifestations internationales à travers le sport », s'est félicité Fernand Romain Ondono, le représentant du Comité national olympique et sportif congolais.

Me Wogo, le directeur technique national, s'est dit très flatté par le niveau technique de la compétition. Selon lui, les judokas ont répondu aux attentes de la fédération. « Le niveau technique des judokas était élevé. Nous sommes en progression. Depuis l'ouverture de la saison sportive, la fédération et la direction technique ont élaboré un programme que nous appliquons avec l'organisation des quatre tournois majeurs. Ce qui



Stella Mensah Sassou Nguesso et les dirigeants de la fédération après la remise des médailles.

nous a permis de déceler déjà quelques éléments qui pourraient être présélectionnés. Aujourd'hui, nous avons déjà une sélection et nous allons les mettre en condition, parce que cela fait déjà deux mois que nous sommes en regroupement avec les cadets. Nous avons de l'espoir », a-t-il souligné.

Hommage à Sensei Hilaire Toulani Ngouari

Les championnats organisés en l'honneur de Sensei Hilaire Toulani Ngouari, décédé cette année, ont tenu toutes ses promesses. L'engouement qu'il y a eu autour de la compétition témoignait à tel point elle manquait à la fois aux compétiteurs et au public.

Sur le plan pratique, les judokas

de Brazzaville aidés par les tournois préparatoires, qui ont précédé les championnats nationaux, ont été plus en jambes que les Ponténégrins. Ces derniers n'ont glané que treize médailles, dont quatre en or, deux d'argent et trois de bronze. Grâce à ses quatre médailles, dont une en or, deux d'argent et une de bronze, la Cuvette s'est classée troisième. La Sangha est quatrième avec une médaille d'argent et deux en bronze devant la Bouenza (cinq médailles en bronze), la Cuvette-Ouest (une médaille de bronze) et le Niari (zéro).

Notons que bien avant le début des combats, la Fécoju-da a organisé un séminaire de renforcement des capacités des arbitres

et commissaires sportifs, afin d'améliorer le niveau des arbitres. « Après avoir organisé la Coupe de la République, la Coupe Edith-Lucie-Bongo-Ondimba, aujourd'hui le tour est au Championnat national dédié à Sensei Hilaire Toulani Ngouari que notre fédération n'a pas connu d'organisation depuis plus de dix ans. Prélude à cette compétition, le bureau exécutif de la Fédération congolaise de judo a organisé un séminaire de renforcement des capacités des arbitres et commissaires sportifs pour améliorer le niveau des arbitres. Félicitation aux présidents des Ligues départementales pour avoir tenu, dans les délais, leurs champion-

nats départementaux », a indiqué Francis Ata, président de la fédération.

La Fécoju-da a pu compter sur deux soutiens de taille. Lors de la remise des récompenses, Stella Mensah Sassou Nguesso, en sa qualité de maire de Kintélé, a offert des médailles et des trophées aux champions de Brazzaville. « Je trouve que c'est bien que nous puissions renouer avec ce sport dans notre pays, parce que le sport, c'est d'abord la jeunesse et il est bon pour la santé. J'encourage toutes les personnes qui ont choisi le judo comme sport de pouvoir continuer. Cela m'a fait plaisir de remettre aujourd'hui des médailles et des coupes aux champions », a-t-elle déclaré.

« Il y a beaucoup de filles qui pratiquent le judo. Je suis ravie de l'initiative et j'encourage la coopération entre la Maison russe et les fédérations sportives du Congo. Nous avons débuté les cours de judo, depuis un mois, qui donnent la possibilité à tous les jeunes de pratiquer le judo. Nous tenons beaucoup à ce partenariat. Nous allons faire davantage d'efforts pour développer cette discipline dans le pays », a commenté Maria Fakhruddinova, la directrice de la Maison russe à Brazzaville.

Le représentant de la direction générale des Sports a salué la relance du championnat qui constitue, selon lui, le gage d'un avenir prometteur pour la jeunesse congolaise. « Nous sommes persuadés que cela a été possible grâce à la capacité et le sens de responsabilité des hommes et des femmes qui aiment courageusement cette fédération malgré les difficultés péuniaires du moment », a souligné Likoué Furet, le représentant de la direction générale des Sports.

James Golden Eloué

FESTIVITÉS DU 62^e ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE DU CONGO

Un barbecue géant à Saint-Denis le 20 août

«Les ressortissants du quartier Moukondo Brazzaville» organisent, le 20 août, en France, un barbecue géant pour célébrer la fête de l'indépendance du Congo sur le thème «Une démocratie apaisée, un peuple au travail, un pays stable en marche vers le développement.».

Le lieu des retrouvailles n'est pas choisi par hasard. La ville de Saint-Denis est connue pour ses barbecues sur la place de

la gare principale en venant de Paris. Cette fois-ci, cinq jours après les festivités de la fête de l'indépendance du Congo Brazzaville, en mode détente et patriotique, les Congolais et amis du Congo, sans exclusive, tous ensemble, sont invités à s'y retrouver en plein air le 20 août, de 12 h à minuit.

Parmi les organisateurs, Mexane Sandra Ango a déjà été à l'initiative de ce genre de rencontres dédiées à la dias-

pora. En 2017, sous l'égide de l'association «Les Femmes généreuses Paris-Brazza», elle avait organisé la journée du 8 mars, en faveur des femmes de France et d'Europe. Et plus récemment, dans les coulisses de la soirée «Retrouvailles Moukondo» du 23 avril dernier dans la salle Libération de Saint-Denis, elle a permis aux Congolais et amis du Congo de vivre de moments «après Covid-19».

Marie Alfred Ngoma

Mouksois toujours !
Venez nombreux vivre l'ambiance mouksoise

Ligne d'adresse 1
Ligne d'adresse 2

Barbecue géant le 20 Août 2022 à Saint Denis de 12h à 00h

59 boulevard de la libération Saint Denis 93000

Un barbecue géant, sera organisé à l'occasion de cette manifestation. Soyez nombreux autour du barbecue, venez vous réchauffer à l'heure pour donner un moment agréable et profiter du beau soleil de Paris.

Non produits

Mouksois poulet, cette rigoule saucisse piquante, poisson et brochette de viande

Tout à 10 euros, assiette de plat 10euros et formule de bière 10 euros